

**Sujet :** PETIT Alain demande : Concession Plage Arène Grosse à Boulouris  
**Date :** Fri, 24 Mar 2023 17:51:17 +0100

Bjr,

A Boulouris , il existe déjà 2 concessions Restaurants + Plages privées (La Tortue et l' Epuisette) qui limitent l'accès à la mer pour les riverains, locaux, estivants et toutes personnes qui souhaitent profiter de la plage et se promener le long du rivage.

La concession de la Tortue n'a fait que s'agrandir au fil des années - nous l'avons constaté un peu plus chaque année ... (Cela fait plus de 42 ans que je fréquente et vit à Boulouris). Force est de constater que les 3 mètres réglementaires à la libre circulation du public n'est pas respectée (en période estivale et dès le mois de mai) et donc il n'y a pas continuité de passage au bord de l'eau.

D'autre part la servitude de passage qui permettait d'accéder à la plage de la Tortue vient d'être fermé. On peut supposer qu'il sera ouvert à une clientèle ciblée !...pour accès au restaurant, bar, matelas .... Ceci constitue quand même une belle atteinte à la liberté de circuler , et de promenade pour le quidam. Cette liberté existait depuis des décennies !

Dans votre cahier des charges , vous écrivez que "L'accès libre et gratuit par le public est la destination fondamentale des plages" (Article 5) : cette plage de l'Arène Grosse constitue un accès à la mer et vous en restreignez l'accès et la gratuité par une installation payante que vous baptisez "Plage balnéaire" ou "établissement de plage" : vous bannissez le mot "plage privée" (Art 6) alors que les installations (LOT 1 - matelas + parasols) seront au regard de la terrasse du restaurant "le Bistrot le Loudet", son bar et son nouvel établissement en front de promenade donnant sur la mer .....On peut supposer que la location des matelas / parasols sera faite, de façon très naturelle, par les clients de ces restaurants et par les futurs clients de l'Hôtel 5\* dont le permis de construire vient d'être délivré / donnant sur la route côtière .RD559 !

Boulouris va devenir élitiste et perdre son côté "village", familial, où il fait bon passer des vacances . C'est assez regrettable.

D'autre part, Compte tenu de la largeur de la plage à cet endroit, la libération des 3m réglementaires à la circulation du public sera difficilement tenable.

Que reste-t-il alors comme espace de plage aux locaux, familles, enfants, estivants ? A partir de la digue qui ceinture le petit port-abri de Boulouris et l'éperon rocheux qui clôt la plage privée de la Tortue .... : un espace de rocher, cailloux, sable grossier, amas d'algues déplacés au printemps 2022,...avec un accès à la mer difficile, glissant et encombré de cailloux : pas d'espace "sécurisé" avec du sable. Seule la Plage de Arène Grosse avec son sable permet d'aller à l'eau aisément, et permet aux enfants de jouer au bord de l'eau en sécurité (sans se blesser).

Par conséquent, privatiser une partie de cette plage est une hérésie et va à l'encontre de l'intérêt de tous.

Un point à souligner : Il faut peut-être juste améliorer les accès pour les personnes à mobilité réduites, sur cette partie de plage.

En conclusion , je m'oppose à cette privatisation de la plage : elle doit rester un lieu ouvert à tous, gratuite sur sa superficie totale, et dans le temps !

Pour le lot 2 , concernant le Club de Plongée, celui-ci est installé depuis très longtemps et anime le port de Boulouris ; il a déjà une surface bétonnée. Je n'ai pas de remarque particulière, sauf de permettre de recevoir dans de bonnes conditions les PMR.

J'espère que mes remarques seront entendues, et que l'esprit de Boulouris sera conservé et maintenu.

Cdlt

----

Profil : particulier

Nom : PETIT

Prénom : Alain

Adresse postale :

Code postal : 83700

Ville : ST-RAPHAEL -BOULOURIS

Téléphone :

Télécopie :